Envoyé en préfecture le 04/12/2023
Reçu en préfecture le 04/12/2023
Publié le 04/12/2023
ID : 031-213104631-20231129-2023_11_29_06-DE

République Française – Département de la Haute-Garonne – Commune de ROUMENS

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
De la Commune de ROUMENS

Délibération n° 2023-11-29-06

Séance du 29 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 11	Date convocation : 24 novembre 2023
Présents : 10	
Votants : 10	
Absents ou excusés : 1	

L'an 2023, le 29 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe LASMAN, Maire.

Étaient présents : ALQUIER Gaël, BARBASTE Pierre, BARBASTE Sébastien, CASSE Josiane, CHESSERON Jean-Marie, GALLAIS Nathalie, LACROUX Evelyne, LASMAN Philippe, LATCHÉ Jean, RIVALS Christophe
Absents ou excusés : BOURREC Daphné
Ayant donné procuration : /
Secrétaire : ALQUIER Gaël

OBJET : Octroi de chèques cadeaux aux agents communaux.

Considérant la nécessité d'adopter une délibération pour l'octroi de cadeaux par la collectivité ;

M. le maire propose au conseil municipal d'offrir des bons d'achat aux agents communaux, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023. L'idée étant de remercier le personnel communal pour son implication et son travail au sein de la collectivité.
Si le conseil municipal approuve, il doit prendre une délibération fixant précisément les bénéficiaires, la nature et le montant des cadeaux.

Après délibération, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- D'OFFRIR des bons d'achat en cadeaux aux agents, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2023,
- DE FIXER comme telles les attributions :

Pour Mme LAURENS Christine, adjoint technique (8,5/35ème) : un chèque cadeau de 150 euros,
Pour M. BARBASTE Yannick, adjoint technique (2/35ème) : un chèque cadeau de 150 euros,
Pour Mme MAZARÉ Élise, adjoint administratif (20/35ème) : un chèque cadeau de 250 euros

- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Le maire,
LASMAN Philippe

MAIRIE de ROUMENS (Haute-Garonne)